



CEROS PARTNERS Eurl au Capital Social de 1000 €

Siège social : 1 rue Thomas Edison

67450 MUNDOLSHEIM

Téléphone : 06 06 60 01 78

SIRET : 529 691 503000 21

APE : 7022 Z

La gestion de la formation professionnelle

❖ Objectifs

- Savoir mettre en place et rendre opérationnelle une politique de formation dans toutes ses dimensions : stratégie, ingénierie, réglementation, financement, pédagogie, achat...
- Être capable de faire évoluer la gestion de la formation en fonction de la politique RH et de management.
- Acquérir la méthode et les outils permettant d'élaborer le plan de formation au plus près des besoins de l'entreprise dans une vision à long terme, en impliquant les différents acteurs.
- Permettre d'accompagner le projet de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences de l'entreprise.
- Maîtriser les concepts et pratiques permettant, à partir d'un problème ou d'une « commande » de formation, d'apporter une réponse en termes d'action : de la mise en place à l'évaluation.
- Suivre l'évolution des nouvelles réponses de formation et mesurer l'impact des nouvelles technologies dans les dispositifs de formation et savoir les intégrer.

❖ Public / Pré requis

- Responsables formation, futurs responsables formation, chargé(e)s de formation, membres des services chargés d'élaborer ou de mettre en œuvre le plan de formation.
- Pas de pré requis particulier.

❖ Moyens et méthodes pédagogiques

- Alternance d'exposés théoriques et d'exercices pratiques.
- Salles de cours, supports de cours, paperboard, supports informatiques.

❖ Programme

- La fonction formation dans l'entreprise
 - L'image de la formation.
 - Identifier les objectifs assignés au service formation, mettre en cohérence la formation avec la politique global RH.
 - Identifier la valeur ajoutée de la formation, sa contribution à la performance.
 - Définir une politique formation : acteurs, orientations, objectifs.
 - Organiser le service formation : hiérarchiser les activités, prioriser les objectifs.
 - Savoir auditer la formation professionnelle.
- La réglementation de la formation
 - La réforme et ses enjeux : du droit de la formation au droit de la compétence.
 - Les obligations de l'entreprise en matière de droit de la formation : obligations de gestion des compétences et obligations de formation, informations individuelles et collectives, obligations financières.
 - L'utilisation optimale par l'entreprise des différents dispositifs de formation : plan, CPF, périodes de professionnalisation, formations hors temps de travail, outils de gestion des compétences.
 - La gestion de la contractualisation du départ en formation.
- L'élaboration du plan de formation
 - La place du plan dans la politique de l'entreprise.
 - Le diagnostic des besoins :
 - ◆ Les différentes méthodes de recueil des besoins.
 - ◆ La mobilisation des acteurs dans la phase de recueil des besoins.
 - ◆ La notion de client interne.
 - La place de l'entretien d'évaluation et de l'entretien professionnel dans l'élaboration du plan.
 - Le cahier des charges de la mise en place du plan et des actions de formation.
 - Les objectifs, niveaux et outils de l'évaluation.
- L'ingénierie de la mise en place des actions
 - Etude du besoin ou de la demande :
 - ◆ Analyse, validation, reformulation.
 - ◆ De l'objectif de formation à l'objectif pédagogique.
 - Elaboration du cahier des charges de formation.
 - Elaboration de la progression pédagogique.
 - La mise en œuvre des moyens :
 - ◆ Détermination des modalités, choix des intervenants.
 - ◆ Détermination des modalités d'évaluation et de suivi.
- L'optimisation du budget formation
 - La recherche de financements externes.
 - Les relations avec les OPCA.
 - Calcul des coûts de formation et gestion du budget.
- La gestion administrative de la formation
 - Les tableaux de bord de gestion de la formation.
 - La gestion de la participation financière de l'entreprise :
 - ◆ Déclaration obligatoire.
 - ◆ Actions et dépenses déductibles.
 - L'organisation logistique de la formation, la programmation de l'activité.
 - Le contrôle de la formation : risques et limites.
- L'achat de formation
 - Connaissance du marché de la formation.
 - Construction d'un cahier des charges et procédure d'appel d'offres.
 - Les procédures d'achat.
 - La mise en place d'une relation gagnant-gagnant et évaluation des fournisseurs.
 - Organismes de formation référencés qualité Datadock.
- L'évaluation de la formation
 - Objectifs de l'évaluation.
 - Les différents niveaux d'évaluation : évaluation de la qualité, des résultats, de l'utilisation, de l'impact.
 - Conception d'un dispositif d'évaluation.
 - Les acteurs et l'évaluation.
- La réforme de la formation professionnelle 2014
 - Impacts de la dernière réforme de la formation.

